



Commission Départementale du Football Animation

PROCES VERBAL du Jeudi 14 Novembre 2024

COMMISSION RESTREINTE

Une commission restreinte s'est tenue ce jour afin d'aborder les points suivants.

Toute décision autre que celles liées à des faits disciplinaires ou de manquement à l'éthique (fraude), est susceptible d'appel devant le Comité Départemental d'Appel chargé des Affaires Courantes, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain du jour de sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 31 – Titre IV du R.S.G. du District 77

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES :

La Commission, considérant la non-réception des feuilles de match ci-dessous suite à 2 réclamations, décide **l'élimination du club recevant avec application de l'amende prévue à l'annexe financière du Football Animation (51,50€)**

Festival Foot U13 du 12/10/2024

- Poule M à Champs FFC

Amende de 51,50€ au club de CHAMPS FFC (cf : Annexe financière du Football Animation)

Challenge IDF U11 du 19/10/2024

- Poule AC à Bois le Roi

Amende de 51,50€ au club de FC BOIS LE ROI (cf : Annexe financière du Football Animation)

Challenge 77 U12 du 19/10/2024

- Poule T à Nandy

Amende de 51,50€ au club de NANDY FC (cf : Annexe financière du Football Animation)

La Commission, demande pour la **seconde et dernière fois avant sanction, pour le mardi 19/11/24, les preuves des résultats (photos)** des plateaux non reçus aux équipes ci-dessous

en bleu. Sans retour des preuves de résultats, les clubs s'exposent à une amende et à une élimination (cf : Règlements des challenges correspondants)

Challenge 77 U10 du 12/10/2024

- Poule D à Thorigny : [Val d'Europe 12](#) – [Emerainville 11](#) – [Lognes 13](#)

Challenge IDF U11 du 12/10/2024

- Poule C à Othis : [Torcy 2](#) – [Esbly 1](#) – [Plessis 1](#)
- Poule W à Combs La Ville : [Chevry 1](#) – [Dammarie 3](#) – [Pontault UMS 3](#)
- Poule AH à Savigny : [Moissy 3](#) – [Marles 1](#) – [Cesson 2](#)

Festival Foot U13 du 12/10/2024

- Poule M à Champs FFC : [Val de France 3](#) – [Collegien 1](#) – [Portugais Pontault 1](#)

La Commission, demande pour la première fois, **pour le mardi 19/11/24**, les preuves des résultats (photos) des plateaux non reçus aux équipes ci-dessous en bleu. Sans retour des preuves de résultats, les clubs s'exposent à une amende et à une élimination (cf : Règlements des challenges correspondants)

Challenge IDF U11 du 19/10/2024

- Poule AC à Bois le Roi : [Champenois 1](#) – [Le Mée 2](#) – [EBNSP 1](#)

Challenge 77 U12 du 19/10/2024

- Poule T à Nandy : [Roissy en Brie 12](#) – [USBPO 11](#) – [ASA Montereau 12](#)

La Commission, demande pour la première fois, **pour le mardi 19/11/24**, la feuille de match suivante :

Challenge IDF U11 du 19/10/2024

- Poule AR à Fontenay-Trésigny

RAPPEL :

La Commission souhaite rappeler que les clubs recevant doivent transmettre les informations (horaires, adresse) aux clubs visiteurs au plus tard le **mercredi matin** précédent la rencontre, et ceci via la **messagerie officielle**

Double 8

La Commission rappelle que le test technique du **Double 8 est obligatoire, avant les rencontres**, en criterium et en challenge. Sa non-réalisation entraînera une amende financière ainsi qu'une possible élimination. Le règlement détaillé est disponible sur le site du District au sein des règlements.

FMI

La Commission rappelle que la mise en place de la FMI est obligatoire sur l'ensemble des criteriums Espoirs et Excellence. Une vigilance sera portée sur la réalisation de celle-ci avec la mise en observation de l'équipe gagnante du défi technique. A défaut, et uniquement dans le cas d'un dysfonctionnement, une feuille de match papier devra être établie, celle-ci étant disponible sur le site du district, avec retour impératif pour le mercredi suivant la rencontre. Une preuve photo du dysfonctionnement devra être envoyée au district pour justification.